



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**2017 : une année marquée par un renforcement très significatif de la trésorerie (274M€ au 31.12.2017), dans un contexte de progression importante de toutes les composantes du pipeline de la Société.**

- **Résultats financiers traduisant notamment l'accélération significative de l'étude de Phase 3 RESOLVE-IT évaluant elafibranor dans la NASH et l'émission d'obligations convertibles de 180 millions d'euros réalisée par la Société à l'automne 2017**
- **Progression importante dans tous les autres programmes de développement de la Société et en particulier dans ceux qui sont les plus avancés : programme de diagnostic *in vitro* et programme pédiatrique dans la NASH ; développement clinique d'elafibranor dans la PBC**
- **Résultats de l'étude de phase 2 évaluant elafibranor dans la PBC et dépôt d'une demande d'IND pour le lancement d'un essai de phase 2 dans la fibrose attendus en 2018**

**Lille (France), Cambridge (Massachusetts, Etats-Unis), le 13 mars 2018** – GENFIT (Euronext : GNFT - ISIN : FR0004163111), groupe biopharmaceutique engagé dans la découverte et le développement de solutions thérapeutiques et diagnostiques dans le domaine des maladies métaboliques et inflammatoires touchant notamment la sphère hépato-gastroentérologique, annonce aujourd'hui ses résultats financiers pour 2017. La synthèse des états financiers consolidés est jointe au présent communiqué. Les états financiers consolidés complets sont consultables dans la rubrique « Investisseurs » du site internet de GENFIT.

**Jean-François Mouney, Président Directeur Général de GENFIT**, a déclaré : « *Tous les éléments du pipeline, et en particulier ceux qui sont les plus avancés, sont passés à un rythme supérieur ou ont franchi des étapes importantes en 2017 ; qu'il s'agisse du programme de développement clinique de phase 3 d'elafibranor dans la NASH ; du programme de développement clinique de phase 2 évaluant elafibranor dans la PBC qui est entré en milieu d'année dans sa phase active de recrutement ; ou qu'il s'agisse encore de notre programme de diagnostic *in vitro* (IVD) dans la NASH qui a achevé avec succès sa phase de faisabilité pour entamer sa phase de développement en juin dernier.*

*En dépit de l'accroissement des coûts induits par ces progrès que traduisent nos résultats financiers, le succès de l'émission d'obligations convertibles de 180 millions d'euros réalisée à l'automne dernier nous a permis d'améliorer notre trésorerie. Celle-ci s'élève en effet à 274 millions d'euros à la clôture de l'exercice contre 152 millions d'euros un an auparavant. Au delà des capacités d'investissements dans nos différents programmes qu'elle procure, l'ampleur de cette levée de fonds nous donne surtout une grande liberté de manœuvre dans la perspective de la commercialisation d'elafibranor à l'horizon 2020 dans l'optique inchangée de générer une double source de revenus en conservant à la fois des droits dans certains territoires et en réservant une part significative du marché pour de futurs partenariats.*

*En attendant ces échéances, l'obtention des résultats de l'étude clinique de phase 2 évaluant elafibranor dans la PBC est prévue à la fin 2018. Nous espérons en outre qu'une autorisation de lancer un autre essai de phase 2 avec un autre produit de notre pipeline dans la fibrose hépatique soit*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*obtenue d'ici quelques mois. Enfin, GENFIT profitera du fait que le congrès annuel de l'EASL se déroule cette année à Paris du 11 au 15 avril 2018 prochain pour être particulièrement présent durant cet évènement et faire le point du recrutement du premier groupe d'environ 1000 patients de l'étude de phase 3 RESOLVE-IT.»*

### Principaux éléments financiers

Les éléments clés des résultats annuels 2017 du Groupe sont les suivants :

- Une situation de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers courants s'établissant à 273,8 millions d'euros au 31 décembre 2017 (152,4 millions d'euros au 31 décembre 2016), confortée par une émission d'obligations convertibles (OCEANE) d'un montant nominal d'environ 180 millions d'euros réalisée en octobre 2017 dans un contexte de forte augmentation des dépenses opérationnelles liée à la progression du portefeuille de programmes de recherche et développement.
- Des produits d'exploitation s'élevant à 6,9 millions d'euros (6,8 millions d'euros au 31 décembre 2016) provenant principalement du Crédit d'impôt recherche, qui s'est élevé à 6,5 millions d'euros en 2017 contre 6 millions d'euros en 2016 ;
- Des charges d'exploitation s'élevant à 63,6 millions d'euros (40,9 millions d'euros en 2016) dont 85% consacré à la recherche et au développement. La hausse des charges d'exploitation est notamment due à :
  - o l'augmentation des coûts de sous-traitance résultant de l'avancement du portefeuille de programmes de recherche et développement - et principalement des coûts de sous-traitance liés au programme d'essais de Phase 3 d'elafibranor dans la NASH ;
  - o l'augmentation des charges de personnel, résultant principalement de l'évolution des profils des collaborateurs, de l'augmentation des rémunérations, de l'impact des primes attribuées aux salariés pour leur implication dans le développement du Groupe et enfin de l'augmentation des effectifs (de 119 au 31 décembre 2016, à 125 au 31 décembre 2017) ;
  - o l'augmentation des autres charges opérationnelles liée notamment à la donation annuelle au fonds de dotation « The Nash Education Program », au recours à du personnel externe de développement clinique et aux charges de propriété intellectuelle.
- En conséquence des variations des revenus et des dépenses, une perte nette s'élevant à 58,6 millions d'euros (33,7 millions d'euros en 2016).

Le tableau de la page suivante résume l'Etat du Résultat Net consolidé du Groupe aux normes internationales IFRS pour l'exercice fiscal 2017, avec un comparatif par rapport à l'exercice 2016.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

(en milliers d'euros, sauf résultat par action)	Exercice clos le	
	31/12/2016	31/12/2017
<b>Produits d'exploitation</b>		
Revenus industriels	284	118
Autres produits	6 499	6 737
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>6 783</b>	<b>6 856</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Frais de recherche et développement	(32 959)	(54 189)
Frais généraux et administratifs	(7 938)	(9 421)
Autres produits opérationnels	(2)	(9)
Autres charges opérationnelles	(42)	69
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(34 158)</b>	<b>(56 695)</b>
Produits financiers	729	642
Charges financières	(203)	(2 168)
<b>Résultat financier</b>	<b>526</b>	<b>(1 526)</b>
Charge d'impôt	(35)	(384)
<b>Résultat net</b>	<b>(33 667)</b>	<b>(58 604)</b>

La synthèse des états financiers annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2017 ainsi que la discussion sur ces résultats sont présentées en annexe, à la fin de ce document.

### Principales avancées du portefeuille de programmes de R&D depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017

#### **Programme de développement clinique d'elafibranor dans la NASH**

Elafibranor est le composé le plus avancé du portefeuille de GENFIT. Il s'agit d'un traitement de type « first-in-class » ciblant les récepteurs Ppar -alpha et -delta, administré une fois par jour par voie orale, et développé pour traiter notamment la stéatohépatite non-alcoolique (ou NASH).

La NASH est une maladie du foie qui associe une accumulation de graisse dans le foie, une inflammation et une dégénérescence des cellules hépatiques. La maladie est associée à un risque élevé de progression vers la cirrhose, un état correspondant à une fonction hépatique détériorée, conduisant notamment à une insuffisance hépatique et au cancer du foie mais aussi à un fort accroissement des risques d'accidents cardiovasculaires. Elafibranor a démontré sa capacité à traiter les multiples facettes de la NASH ; en particulier la nécroinflammation, principale responsable de la progression vers la cirrhose, tout en ayant un effet protecteur sur le plan cardiométabolique.

#### **Essai de Phase 3 RESOLVE-IT**

Elafibranor est évalué dans la NASH dans le cadre d'un essai clinique de phase 3 baptisé RESOLVE-IT chez des patients qui ont continué à être recrutés et traités tout au long de l'année 2017.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RESOLVE-IT est une étude de phase 3 évaluant l'efficacité et la sécurité d'emploi d'elafibranor versus placebo chez les patients souffrant de NASH avec fibrose. RESOLVE-IT est un essai multicentrique, randomisé, conduit en double aveugle, contre placebo et avec deux bras d'étude. Il est conduit sous Subpart H (Food and Drug Administration ou FDA/US) et approbation conditionnelle (European Medicines Agency ou EMA/Europe) ; deux procédures pouvant conduire à une autorisation de mise sur le marché accélérée et conditionnelle sur la base de résultats intermédiaires. La durée de traitement jusqu'aux résultats intermédiaires pour l'approbation accélérée est de 72 semaines.

Sous réserve de résultats cliniques satisfaisants obtenus durant la première phase de cet essai dans un premier groupe d'environ 1000 patients, dont la publication devrait intervenir à la fin de l'année 2019 si les délais estimés par la Société pour sa réalisation et pour l'analyse de ces résultats sont respectés, une autorisation conditionnelle de mise sur le marché, notamment aux Etats-Unis et en Europe, pourrait ainsi être obtenue par elafibranor dans la NASH au cours de l'année 2020 sous réserve de l'approbation des autorités réglementaires.

Le Data Safety Monitoring Board (DSMB) - comité de surveillance et de suivi mis en place dans le cadre de l'essai RESOLVE-IT - a analysé les données de tolérance et de sécurité d'emploi recueillies dans le cadre de l'étude, incluant les effets secondaires et les données de laboratoire, à l'occasion de sa revue planifiée à 18 mois. Il a recommandé au mois de novembre 2017 la poursuite de l'essai clinique sans aucune modification ; ce qui a permis de poursuivre activement le recrutement des patients.

L'issue positive de cette revue, sur base d'un large nombre de patients déjà recrutés dans RESOLVE-IT, a confirmé le bon profil de sécurité et de tolérance d'elafibranor ; ce qui est crucial pour tout candidat-médicament destiné à traiter une pathologie chronique comme la NASH.

### ***Programme Pédiatrique dans la NASH***

Après l'accord sur le plan d'investigation pédiatrique obtenu de l'EMA, la FDA a accepté en janvier 2018 le plan initial pédiatrique (PSP) dans la NASH aux Etats-Unis; les données issues de l'essai de phase 2b GOLDEN 505 présentées à l'appui de cette demande ayant étayé l'intérêt potentiel d'elafibranor dans la population pédiatrique au regard de la sécurité d'emploi et de l'efficacité sur les plans histologique et cardiométabolique.

Cet accord permet le lancement de l'étude clinique pédiatrique qui visera à évaluer l'intérêt d'elafibranor chez les enfants atteints de NASH.

### ***Perspectives de combinaisons thérapeutiques dans la NASH***

Tout au long de l'exercice 2017, la Société a été proactive dans les approches de combinaisons thérapeutiques dans la NASH avec elafibranor comme molécule pivot.

Pour adresser le caractère multifactoriel de la maladie et les multiples co-morbidités auxquelles le patient NASH est conforté et traiter le plus grand nombre, la Société évalue le potentiel thérapeutique de combinaisons associant elafibranor à des molécules :

- issues d'autres programmes de la Société,
- déjà commercialisées dans d'autres indications, avec des mécanismes d'actions complémentaires ;
- choisies parmi celles dont le développement est le plus avancé dans le paysage actuel des candidats-médicaments ayant vocation à adresser la maladie.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans ce contexte, et dans le cadre de l'International Liver Congress organisé par l'EASL en avril 2017, la Société a notamment présenté des données précliniques prometteuses sur la complémentarité thérapeutique d'elafibranor avec un agoniste FXR illustrant le potentiel de nouvelles combinaisons incluant elafibranor.

### **Programme de développement clinique d'elafibranor dans la PBC**

Elafibranor est également évalué dans la Cholangite Biliaire Primitive (CBP ou PBC pour *Primary Biliary Cholangitis*) dans le cadre d'un essai clinique de Phase 2.

La PBC est une maladie rare chronique, avec des besoins non satisfaits et seulement deux molécules aux statuts de médicament orphelin approuvées à ce jour. Cette maladie est caractérisée par une altération des canaux biliaires intra-hépatiques qui réduit la capacité du foie à éliminer des toxines, et peut conduire à la cicatrisation des tissus hépatiques et la cirrhose. Les traitements actuels ne traitent qu'une partie de la population de patients et/ou génèrent des effets secondaires importants tels que le prurit, symptôme majeur et bien connu affectant déjà la plupart des patients souffrant de cette maladie.

L'objectif principal de cette étude est de déterminer l'effet d'une dose journalière d'elafibranor sur l'alkaline phosphatase sérique chez les patients PBC présentant une réponse inadéquate à l'acide ursodésoxycholique.

Le premier patient est entré dans l'étude au mois de mai 2017 et le recrutement des patients se poursuit activement depuis. Les caractéristiques principales de cet essai multicentrique mené aux Etats-Unis et dans trois pays européens sont les suivantes :

- 3 bras : elafibranor 80mg, elafibranor 120mg et placebo ;
- 45 patients (15 patients par bras);
- 12 semaines de traitement.

Les premiers résultats de cette étude devraient être publiés à la fin de l'année 2018, sous réserve du respect des délais estimés par la Société pour sa réalisation et pour l'analyse de ces résultats.

### **Programme de Diagnostic In Vitro dans la NASH (BMGFT03)**

En tant qu'acteur majeur de la NASH engagé dans le développement d'une approche intégrée de prise en charge clinique des patients NASH, GENFIT dirige un programme ambitieux de recherche et de développement baptisé BMGFT03 ayant pour but d'apporter aux patients et aux praticiens un test sanguin de diagnostic de la NASH, non-invasif et facile d'accès. Ce programme de diagnostic *in vitro* est entré en phase de développement en juin 2017, et devrait être commercialisé en 2020/2021.

Le test que la Société entend mettre au point devra contourner les risques et limites connus liés à l'utilisation de la biopsie, et idéalement, donner accès, jusqu'au niveau des soins de ville et à la vaste majorité des patients, à un outil de diagnostic de la NASH à risque de progression.

Sur la base d'un programme de découverte permettant d'identifier des miRNAs circulants comme biomarqueurs potentiels de la NASH et de la fibrose dans deux cohortes de patients indépendantes (Professeur Sven Francque, LBP-535, EASL 2017), GENFIT a présenté en avril 2017 des données concernant l'identification d'un score diagnostique simple permettant d'identifier les patients NASH à traiter (Professeur Stephen A. Harrison, LBP- 534, EASL 2017).



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cette signature unique associant miR34a et 3 biomarqueurs indépendants a été identifiée grâce à des approches biostatistiques avancées, et validée dans des échantillons de plusieurs cohortes, y compris chez des patients sélectionnés pour le recrutement dans l'étude de phase 3 RESOLVE-IT.

Cette validation a ainsi conclu les multiples travaux de faisabilité engagés dans le cadre du programme BMGFT03 ; travaux qui suggèrent que cette signature pourrait répondre à différents besoins médicaux, à différents stades du parcours clinique du patient et permettre aux médecins généralistes, endocrinologues, diabétologues et hépatologues d'assurer leur diagnostic, notamment quant à leur décision de traiter un patient avec un médicament anti-NASH.

Sur la base de ces données, GENFIT est entrée depuis juin 2017 dans la phase de développement de ce score diagnostique sous forme d'un test (kit) de diagnostic *in vitro* (IVD). Pour ce faire, elle souhaite nouer un partenariat avec une grande entreprise spécialisée dans le diagnostic ayant une expertise spécifique dans le domaine des microARNs appliqués à des tests IVD, pour le développement du test en accord avec les exigences réglementaires ainsi que pour la fabrication des kits.

Bien qu'engagée à travers ce programme BMGFT03 dans un des programmes industriels les plus développés dans le domaine des biomarqueurs de diagnostic de la NASH, mais reconnaissant le potentiel des approches pan-industrielles pour élargir le champ des recherches et développer ses programmes de collaboration, GENFIT s'est également engagée en 2017 dans le programme LITMUS. LITMUS pour « Liver Investigation: Testing Marker Utility in Steatohepatitis (LITMUS) » est un consortium financé par la « European Innovative Medicines Initiative 2 Joint Undertaking » (Grant Agreement No.777377), en partenariat public-privé entre L'Union Européenne et l'industrie pharmaceutique européenne (via l'EFPIA). GENFIT fournira ainsi à LITMUS des échantillons issus de son essai clinique RESOLVE-IT et entend, grâce aux larges cohortes longitudinales auxquelles elle aura accès dans le cadre de ce consortium, renforcer la démonstration de la performance clinique de sa solution diagnostique et faciliter ainsi son adoption par la communauté médicale, grâce à la production de publications scientifiques et à une visibilité accrue.

### **Programme de développement de candidat-médicaments anti-fibrotiques (TGFTX4)**

Dans le cadre du programme TGFTX4, la Société a identifié plusieurs candidats-médicaments potentiels avec une importante activité anti-fibrotique démontrée à la fois dans des tests cellulaires et dans des modèles pathologiques *in vivo*.

Ces résultats ont été obtenus soit par une réorientation thérapeutique de molécules approuvées dans une autre indication, permettant potentiellement de gagner en temps de développement, soit par une optimisation plus classique de type « hit-to-lead » sur des molécules de la Société à l'aide d'un screening phénotypique réalisé sur des cellules hépatiques stellaires humaines activées par TGF beta.

Nitazoxanide, un anti-parasitaire à la sécurité d'emploi prouvée, a fait l'objet d'une telle ré-orientation thérapeutique repositionnant la molécule comme un agent puissant dans la fibrose, avec une efficacité démontrée dans deux modèles pathologiques de fibrose hépatique présentés en Avril 2017 lors de l'*International Liver Congress* organisé par l'EASL.

Une demande d'autorisation de lancement d'un essai de preuve de concept de phase 2a de nitazoxanide dans la NASH avec fibrose avancée sera déposée auprès de la FDA dans les mois qui viennent.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Programme TGFTX1 (RORgt)**

Dans le cadre d'un projet ambitieux visant à élargir et à diversifier son portefeuille de candidats médicaments destinés à traiter les maladies auto-immunes, inflammatoires et fibrotiques, la Société s'est investie ces trois dernières années dans le design et dans l'optimisation de différentes séries chimiques d'agonistes inverses de RORgt.

Dans le cadre de ce programme, la Société a récemment lancé des études pré IND pour un traitement à usage topique du psoriasis de sévérité légère ou moyenne d'une part, et pour le traitement de certaines maladies respiratoires par inhalation d'autre part.

La Société n'étant pas spécialiste du développement préclinique et clinique dans ces aires thérapeutiques, elle évalue les possibilités de nouer un partenariat avec un acteur ayant une franchise déjà établie en dermatologie et dans les maladies respiratoires en vue de poursuivre son développement.

### **Principaux développements Corporate**

#### **Emission d'obligations convertibles**

Au mois d'octobre 2017, GENFIT a réalisé une émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) à échéance 16 octobre 2022 par voie de placement privé auprès d'investisseurs institutionnels pour un montant nominal d'environ 180 millions d'euros.

Le produit de l'émission a pour objet notamment :

- d'achever le programme de développement clinique de phase 3 d'elafibranor dans la NASH et de poursuivre son Plan d'Investigation Pédiatrique dans la même pathologie ;
- de préparer, sous réserve des résultats intermédiaires de cet essai de phase 3, sa demande d'autorisation de mise sur le marché ;
- de préparer l'éventuelle commercialisation d'elafibranor dans certaines pathologies et/ou dans certains territoires géographiques ;
- de financer la phase de développement industriel du nouveau test de diagnostic in vitro (IVD) dans le cadre de la poursuite de son programme de biomarqueurs ; et
- de renforcer le portefeuille de produits de la Société grâce à des accords de licence (licensing-in) ou à des stratégies de combinaisons de produits dans les aires thérapeutiques d'intérêt de la Société.

### **Gouvernance**

Par une résolution d'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2017, les actionnaires ont approuvé le changement de mode d'administration et de direction de la Société proposé par le Management de la Société et ont décidé de passer de la forme duale historique de la Société Anonyme GENFIT (à Conseil de Surveillance et Directoire) à une forme moniste à Conseil d'Administration. La même Assemblée



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Générale a également nommé la totalité des nouveaux membres du Conseil d'administration proposés par le Management qui est désormais composé des membres suivants :

- Monsieur Jean-François Mouney,
- Monsieur Xavier Guille des Buttes,
- Madame Anne-Hélène Monsellato,
- Madame Catherine Larue,
- Monsieur Frédéric Desdouits,
- Monsieur Philippe Moons,
- La société Biotech Avenir, représentée par Mme Florence Séjourné.

Ce nouveau Conseil d'administration s'est réuni le même jour et a nommé Monsieur Jean-François Mouney aux fonctions de Président du Conseil d'administration et Directeur Général de la Société et Monsieur Xavier Guille des Buttes à la fonction de Vice-Président du Conseil d'administration.

Les comités d'Audit et de Nominations et Rémunérations du Conseil d'administration ont également été composés à cette occasion comme suit :

- **Comité d'audit :**

- o Madame Anne-Hélène Monsellato, Présidente,
- o Monsieur Philippe Moons,
- o Monsieur Xavier Guille des Buttes.

- **Comité des Nominations et Rémunérations :**

- o Monsieur Xavier Guille des Buttes, Président,
- o Monsieur Jean-François Mouney,
- o Madame Catherine Larue.

Par décision du 22 septembre 2017, le Conseil d'administration a décidé de créer un Comité des alliances et d'en fixer la composition comme suit :

- **Comité des alliances :**

- o Monsieur Jean-François Mouney, Président,
- o Monsieur Frédéric Desdouits,
- o Monsieur Xavier Guille des Buttes.

Enfin, par décision du 21 novembre 2017, le Conseil d'administration de GENFIT a fait usage des autorisations consenties par l'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 2017 en attribuant des options de souscription d'actions et des actions gratuites à ses salariés et à son mandataire social dirigeant. L'exercice des options de souscription d'actions et l'attribution définitive des actions gratuites ainsi consenties sont soumises à des conditions de performance collectives internes et externes appréciées sur une période de trois ans qui traduisent ainsi l'intérêt à moyen terme de GENFIT. En outre, ce même Conseil d'administration a utilisé les autorisations consenties par la même assemblée pour attribuer des bons de souscriptions en actions à ses membres indépendants et à un consultant scientifique de la Société.





## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Programme de « disease awareness » dans la NASH mené par le Fonds de dotation créé à l'initiative de GENFIT**

En mars 2017, la Société, via le fonds de dotation qu'elle a créé en décembre 2016, a affirmé son leadership en lançant une initiative de « disease awareness », *The NASH Education Program*<sup>™</sup>, qui a suscité un grand intérêt dans les medias francophones, alors que la pathologie était encore peu connue du grand public, notamment parce qu'elle est asymptomatique.

Cette initiative devait donc logiquement être étendue à d'autres pays. Encouragé par cet accueil, le Fonds de dotation *The NASH Education Program*<sup>™</sup> organise donc une journée internationale d'information sur la NASH qui aura lieu le 12 juin 2018 simultanément dans plusieurs pays.

#### **Principaux événements à venir :**

- 30e Annual ROTH Conference  
11-14 mars 2018  
Dana Point - États-Unis
  
- Cowen & Co 38e Annual Healthcare Conference  
12-14 mars 2018  
Boston - États-Unis
  
- 2e HC Wainwright & Co Annual NASH Investor Conference  
19 mars 2018  
New York - États Unis
  
- EASL International Liver Congress  
11-15 avril 2018  
Paris - France
  
- 2 e Annual NASH Summit  
23-25 avril 2018  
Boston - États-Unis
  
- International NASH Information Day 2018  
12 juin 2018



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## ANNEXES

### GENFIT

<p><b>Résultats annuels consolidés</b> <b>au 31 décembre 2017</b></p>
---

L'Etat du Résultat Net, l'Etat de la Situation Financière Consolidée et le tableau de flux de trésorerie du Groupe sont établis selon les normes comptables IFRS.

Les procédures d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées. Les états financiers au 31 décembre 2017 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 12 mars 2017. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires le 15 juin 2018.

Les comptes consolidés complets ainsi que les notes annexes aux comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont disponibles sur le site internet de GENFIT. Le rapport financier annuel de GENFIT, inclus dans le document de référence, sera mis à disposition sur le site internet de GENFIT en avril 2018.



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Etat de la Situation Financière Consolidée

ACTIF (en milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2016	31/12/2017
<b>Actifs non courants</b>		
Immobilisations incorporelles	668	636
Immobilisations corporelles	3 010	6 324
Créances clients et autres débiteurs non courants	0	1 921
Autres actifs financiers non courants	541	729
<b>Total - Actifs non courants</b>	<b>4 219</b>	<b>9 611</b>
<b>Actifs courants</b>		
Stocks	14	4
Créances clients et autres débiteurs courants	8 394	7 955
Autres actifs financiers courants	174	31
Autres actifs courants	1 137	1 761
Trésorerie et équivalents de trésorerie	152 277	273 820
<b>Total - Actifs courants</b>	<b>161 996</b>	<b>283 572</b>
<b>Total - Actif</b>	<b>166 214</b>	<b>293 183</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social	7 792	7 792
Primes d'émission	237 305	257 580
Réserves consolidées	(68 654)	(102 531)
Ecart de conversion	21	(8)
Résultat net	(33 667)	(58 604)
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>	<b>142 797</b>	<b>104 229</b>
Intérêts minoritaires	0	0
<b>Total - Capitaux propres</b>	<b>142 797</b>	<b>104 229</b>
<b>Passifs non courants</b>		
Emprunts obligataires non courants	0	153 611
Autres passifs financiers non courants	5 004	6 978
Revenus et produits différés non courants	3	2
Avantages au personnel non courants	849	936
Impôt différé passif	0	321
<b>Total - Passifs non courants</b>	<b>5 855</b>	<b>161 848</b>
<b>Passifs courants</b>		
Emprunts obligataires courants	0	1 329
Autres passifs financiers courants	1 248	1 834
Dettes fournisseurs et autres créditeurs courants	16 146	23 580
Revenus et produits différés courants	1	1
Provisions courantes	167	361
<b>Total - Passifs courants</b>	<b>17 562</b>	<b>27 106</b>
<b>Total - Passif et capitaux propres</b>	<b>166 214</b>	<b>293 183</b>



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Etat du Résultat Net

(en milliers d'euros, sauf résultat par action)	Exercice clos le	
	31/12/2016	31/12/2017
<b>Produits d'exploitation</b>		
Revenus industriels	284	118
Autres produits	6 499	6 737
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>6 783</b>	<b>6 856</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Frais de recherche et développement	(32 959)	(54 189)
Frais généraux et administratifs	(7 938)	(9 421)
Autres produits opérationnels	(2)	(9)
Autres charges opérationnelles	(42)	69
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(34 158)</b>	<b>(56 695)</b>
Produits financiers	729	642
Charges financières	(203)	(2 168)
<b>Résultat financier</b>	<b>526</b>	<b>(1 526)</b>
Charge d'impôt	(35)	(384)
<b>Résultat net</b>	<b>(33 667)</b>	<b>(58 604)</b>
Part revenant aux actionnaires de la société mère	(33 667)	(58 604)
Part des minoritaires	0	0
<b>Résultat de base / dilué par action attribuable aux actionnaires de Genfit</b>		
Résultat de base par action (€/action)	(1,25)	(1,88)



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Tableau des Flux de Trésorerie

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31/12/2016	Exercice clos le 31/12/2017
<b>Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation</b>		
+ Résultat net	(33 667)	(58 604)
+ Résultat net / Part des minoritaires	0	0
<b>Reconciliation du résultat net et de la trésorerie issue des opérations d'exploitation</b>		
Ajustements :		
+ Dotations aux amortissements	630	1 226
+ Dotations aux provisions et pertes de valeur	186	186
+ Paiements fondés en actions	11	278
- Résultat sur cessions d'actifs non courants	0	8
+ Charge / (produit) financier net	45	1 368
+ Charge d'impôt	35	384
+ Autres éléments sans incidence financière	(338)	17
<b>Flux de trésorerie avant variation du besoin de fonds de roulement</b>	<b>(33 098)</b>	<b>(55 137)</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		
Diminution (+) / augmentation (-) des stocks	14	10
Diminution (+) / augmentation (-) des créances clients et autres actifs	(2 942)	(2 106)
Diminution (-) / augmentation (+) des dettes fournisseurs et autres passifs	8 828	7 377
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>5 900</b>	<b>5 281</b>
Impôts payés	(28)	0
<b>Flux de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>(27 226)</b>	<b>(49 856)</b>
<b>Opérations d'investissement</b>		
- Acquisitions d'immobilisations	(2 036)	(2 800)
+ Cessions d'immobilisations	(0)	15
- Acquisitions d'actifs financiers	(51)	(163)
+ Cessions d'actifs financiers	0	0
- Acquisitions de titres de sociétés consolidées	0	0
<b>Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(2 086)</b>	<b>(2 948)</b>
<b>Opérations de financement</b>		
+ Augmentation de capital et option de conversion	121 007	19 960
+ Souscriptions de bons de souscription d'actions	50	37
+ Souscriptions de nouveaux emprunts et encaissements de financements publics	1 500	157 377
- Remboursements d'emprunts et financements publics à long et moyen terme	(1 034)	(1 655)
- Intérêts financiers versés (y compris crédit-bail)	(43)	(1 372)
<b>Flux de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>121 480</b>	<b>174 348</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>92 167</b>	<b>121 544</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>60 111</b>	<b>152 277</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>152 277</b>	<b>273 820</b>



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Discussion sur les résultats pour 2017

### Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de la Société sont principalement composés du crédit d'impôt recherche, de revenus industriels, et d'autres produits opérationnels

Le total des produits d'exploitation s'élève à 6 856 milliers d'euros en 2017 contre 6 783 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 1%, selon la répartition suivante.

Produits d'exploitation (En milliers d'euros)	Exercice clos le	
	31/12/2016	31/12/2017
Revenus industriels	284	118
Autres produits	6 499	6 737
<b>TOTAL</b>	<b>6 783</b>	<b>6 856</b>

### Revenus industriels

Les revenus industriels se sont élevés à 118 milliers d'euros en 2017 contre 284 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 58%. Cette diminution des revenus industriels constatée entre les deux périodes est essentiellement due à l'absence des prestations de recherche effectuées pour le compte de tiers.

### Autres produits

Autres produits (En milliers d'euros)	Exercice clos le	
	31/12/2016	31/12/2017
Subventions d'exploitation	411	21
Crédit d'impôt recherche de la période	5 964	6 545
Autres produits opérationnels	124	171
<b>TOTAL</b>	<b>6 499</b>	<b>6 737</b>

Les autres produits intégrant le Crédit d'Impôt Recherche, les subventions d'exploitation, et les autres produits opérationnels se sont élevés à 6 737 milliers d'euros en 2017 contre 6 499 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 4%. Cette évolution est principalement due à l'augmentation du Crédit d'Impôt Recherche qui s'est élevé à 6 545 milliers d'euros en 2017 contre 5 964 milliers d'euros en 2016 dans le contexte d'un accroissement des dépenses de développement en 2017 liée en particulier à la progression de l'étude de Phase III RESOLVE IT (voir notamment « Charges d'exploitation par destination » ci-après).



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Charges d'exploitation par destination

Les tableaux ci-dessous répartissent les charges d'exploitation par destination entre principalement les frais de recherche et développement d'une part et les frais généraux et administratifs d'autre part, ceci pour les exercices clos au 31 décembre 2017 et 2016.

Charges d'exploitation	Exercice clos le 31/12/2016	Dont :					
		Achats consommés	Sous-traitance opérationnelle	Charges de personnel	Autres charges (maintenance, honoraires, déplacements, impôts & taxes...)	Dotation nette aux amortissements & provisions, pertes de valeur	Résultat sur cessions d'actifs non courants
(En milliers d'euros)							
Frais de recherche et développement	(32 959)	(1 894)	(19 187)	(7 334)	(3 876)	(667)	0
Frais généraux et administratifs	(7 938)	(91)	(0)	(4 321)	(3 395)	(131)	0
Autres produits opérationnels	(2)	0	0	0	0	0	(2)
Autres charges opérationnelles	(42)	0	0	0	(44)	(0)	2
<b>TOTAL</b>	<b>(40 941)</b>	<b>(1 985)</b>	<b>(19 187)</b>	<b>(11 656)</b>	<b>(7 315)</b>	<b>(799)</b>	<b>(0)</b>

Charges d'exploitation	Exercice clos le 31/12/2017	Dont :					
		Achats consommés	Sous-traitance opérationnelle	Charges de personnel	Autres charges (maintenance, honoraires, déplacements, impôts & taxes...)	Dotation nette aux amortissements & provisions, pertes de valeur	Résultat sur cessions d'actifs non courants
(En milliers d'euros)							
Frais de recherche et développement	(54 189)	(2 117)	(35 088)	(7 915)	(7 973)	(1 095)	0
Frais généraux et administratifs	(9 421)	(112)	(7)	(5 491)	(3 374)	(437)	0
Autres produits opérationnels	(9)	0	0	0	0	0	(9)
Autres charges opérationnelles	69	0	0	0	68	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>(63 550)</b>	<b>(2 229)</b>	<b>(35 095)</b>	<b>(13 406)</b>	<b>(11 280)</b>	<b>(1 532)</b>	<b>(8)</b>

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à -63 550 milliers d'euros en 2017 contre -40 941 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 55%. Elles se composent notamment de :

- **frais de recherche et développement**, qui comprennent notamment les frais des personnels affectés à la recherche (7 915 milliers d'euros en 2017 contre 7 334 milliers d'euros en 2016), les coûts des consommables et de la sous-traitance opérationnelle (clinique et pharmaceutique notamment) pour 37 205 milliers d'euros en 2017 contre 21 081 milliers d'euros en 2016) et les coûts liés à la propriété intellectuelle. Ces frais de recherche et développement se sont élevés au total à 54 189 milliers d'euros en 2017 contre 32 959 milliers d'euros en 2016, soit respectivement 85% et 80% des charges d'exploitation.

L'augmentation des charges de développement clinique liées à la progression de l'étude de phase III RESOLVE-IT évaluant elafibranor dans la NASH amorcée en 2016, s'est accentuée au cours de l'année 2017 dans le contexte de l'avancement de l'étude. Les autres



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

programmes ont également généré des coûts de sous-traitance en 2017 et en 2016, mais leur montant est beaucoup moins significatif que ceux engagés pour le développement d'elafibranor dans la NASH du fait du stade plus précoce d'avancement de ces travaux de recherche.

La variation des charges de personnel affectés à la recherche est principalement due à l'évolution des profils des salariés, à l'impact de l'augmentation des rémunérations et à l'impact des primes attribuées à ces salariés pour leur implication dans le développement du Groupe et enfin, à l'augmentation des effectifs (92 vs 89).

- **frais généraux et administratifs**, qui comprennent notamment les frais de personnel non affectés à la recherche (5 491 milliers d'euros en 2017 contre 4 321 milliers d'euros en 2016), et les frais administratifs et commerciaux. Ces frais généraux et administratifs se sont élevés à 9 421 milliers d'euros en 2017 contre 7 938 milliers d'euros en 2016, soit respectivement 15% et 19 % des charges opérationnelles.

La variation des charges de personnel non affectés à la recherche est principalement liée à l'évolution des profils des collaborateurs, à l'impact de l'augmentation des rémunérations, à l'impact des primes attribuées à ces salariés pour leur implication dans le développement du Groupe et enfin à l'augmentation des effectifs (32 vs 30).

### Charges d'exploitation par nature

Regroupées non plus par destination mais par nature, les charges d'exploitation sont composées principalement de :

#### Sous-traitance opérationnelle

Le montant des charges de sous-traitance opérationnelle s'est élevé à -35 095 milliers d'euros en 2017 contre -19 187 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 83%, due essentiellement à la progression de l'étude clinique de Phase III d'elafibranor dans la NASH.

Sous traitance opérationnelle (En milliers d'euros)	Exercice clos le	
	31/12/2016	31/12/2017
Frais de recherche et développement	(19 187)	(35 088)
Frais généraux et administratifs	(0)	(7)
Autres produits opérationnels	0	0
Autres charges opérationnelles	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>(19 187)</b>	<b>(35 095)</b>





## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Charges de personnel

Charges de personnel (En milliers d'euros)	Exercice clos le	
	31/12/2016	31/12/2017
Frais de recherche et développement	(7 334)	(7 915)
Frais généraux et administratifs	(4 321)	(5 491)
Autres produits opérationnels	0	0
Autres charges opérationnelles	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>(11 656)</b>	<b>(13 406)</b>

Le montant des charges de personnel hors paiements fondés sur des actions s'est élevé à -13 128 milliers d'euros en 2017 contre -11 645 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 13 %, principalement liée à l'évolution des profils des collaborateurs, à l'augmentation des rémunérations, à l'impact des primes attribuées aux salariés pour leur implication dans le développement du Groupe et enfin à l'augmentation des effectifs (125 vs 119).

Le montant constaté au titre des paiements en actions (BSA, BSAAR, SO et AGA) sans impact sur la trésorerie est passé de 11 milliers d'euros en 2016 à 278 milliers d'euros en 2017. Les charges constatées en 2017 sont relatives aux plans de SO et AGA mis en place en décembre 2016, et aux plans de BSA, SO et AGA mis en place en décembre 2017. A été constatée en 2016 la part des charges relatives aux plans de SO et AGA mis en place en décembre 2016. Pour plus d'informations, se reporter à la note [6.21 – « Produits et charges financiers »](#) de l'annexe aux comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 disponible sur le site internet de GENFIT.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Autres charges opérationnelles

Autres charges (maintenance, honoraires, déplacements, impôts et taxes...) (En milliers d'euros)	Exercice clos le	
	31/12/2016	31/12/2017
Frais de recherche et développement	(3 876)	(7 973)
Frais généraux et administratifs	(3 395)	(3 374)
Autres produits opérationnels	0	0
Autres charges opérationnelles	(44)	68
<b>TOTAL</b>	<b>(7 315)</b>	<b>(11 280)</b>

Les autres charges opérationnelles s'élèvent à -11 280 milliers d'euros en 2017 contre -7 315 milliers d'euros en 2016. Elles se composent notamment :

- des « honoraires » qui incluent notamment les frais juridiques, d'audit et de comptabilité, les honoraires de différents conseils (relations presse, relations investisseurs, communication, informatique), le personnel externe mis à disposition de la Société (gardiennage, sécurité, accueil, prestations cliniques et informatiques), ainsi que les honoraires de certains de ses conseillers scientifiques. Ce montant comprend aussi les dépenses de propriété intellectuelle que sont les frais et honoraires engagés par la Société pour le dépôt et la maintenance de ses brevets ;
- des dépenses liées à la location, à l'usage, et à l'entretien des locaux du Groupe;
- des dons au profit du fonds de dotation de GENFIT « The Nash Education program »
- des dépenses liées aux déplacements et aux congrès, qui concernent essentiellement les frais de déplacement du personnel ainsi que des frais de participation à des congrès scientifiques, médicaux, financiers, et de développement des affaires commerciales.

Cette évolution est essentiellement liée à l'augmentation de la donation au fonds de dotation « The Nash Education program », à l'augmentation du recours à du personnel externe de développement clinique, à l'augmentation des charges de propriété intellectuelle.

### **Résultat Financier**

Le résultat financier ressort à -1 526 milliers d'euros en 2017 contre 526 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

Cette évolution est notamment due aux intérêts liés à l'emprunt Obligataire en Obligations Convertibles ou Échangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) souscrit en octobre 2017 et aux pertes de change.

### **Résultat Net**

L'exercice se solde par une perte nette de 58 604 milliers d'euros contre une perte nette de 33 667 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Eléments de bilan**

Au 31 décembre 2017, le total de l'état de la Situation Financière du Groupe s'élève à 293 183 milliers d'euros contre 166 214 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

Le Groupe dispose au 31 décembre 2017 de 273 851 milliers d'euros de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers courants contre 152 450 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

### ***Actifs non courants***

Les actifs non courants composés des créances clients et autres débiteurs, des immobilisations incorporelles, corporelles et financières augmentent de 4 219 milliers d'euros au 31 décembre 2016 à 9 611 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

Cette augmentation est due essentiellement aux investissements engagés durant l'année (matériel informatique et médical pour les besoins des essais cliniques, aménagements et équipements scientifiques des laboratoires) ; étant entendu que la variation des créances clients et autres débiteurs non courants s'explique quant à elle par le litige avec l'administration fiscale lié au CIR. Dans ce contexte la Société a réglé un avis de mise en recouvrement de 1 141 milliers d'euros par compensation sur les sommes dues au titre des CIR 2014 et 2016 complétées par un versement de 333 milliers d'euros. L'administration fiscale a aussi conservé un montant de 447 milliers d'euros dus à la Société au titre du CIR 2014, la Société a contesté ces redressements et ces sommes demeurent dues. Pour plus d'informations, se rapporter à la note [6.21 – « Produits et charges financiers »](#) de l'annexe aux comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 disponible sur le site internet de GENFIT.

### ***Actifs courants***

Les actifs courants s'élèvent respectivement à 283 572 milliers d'euros et 161 996 milliers d'euros les 31 décembre 2017 et 2016.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie passent de 152 277 milliers d'euros au 31 décembre 2016 à 273 820 milliers d'euros au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 80%.

Cette variation s'explique principalement par la trésorerie générée par l'émission des OCEANE, après impact de la consommation de trésorerie de l'exercice.

La trésorerie est principalement investie dans des investissements à court terme présentant une grande liquidité et soumis à des faibles risques de variation de valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie (En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2016	31/12/2017
Valeurs mobilières de placements et dépôts à terme	150 438	244 279
Soldes débiteurs de banque	1 839	29 541
<b>TOTAL</b>	<b>152 277</b>	<b>273 820</b>



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Capitaux propres**

Au 31 décembre 2017, le montant total des capitaux propres du Groupe s'élevé à 104 229 milliers d'euros contre 142 797 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

L'évolution des capitaux propres de la Société résulte principalement de la perte annuelle reflétant les efforts que la Société consacre notamment aux travaux de recherche et développement, à la réalisation d'études précliniques et aux études cliniques relatives à elafibranor.

### **Passifs non courants**

Il s'agit principalement de la part à plus d'un an :

- de l'emprunt Obligataire en Obligations Convertibles ou Échangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) souscrit en octobre 2017 ;
- d'avances conditionnées accordées à GENFIT par BPI France et visant à financer les programmes de recherches dont le détail figure à la note [6.12.2.1 - « Avances remboursables et conditionnées »](#) de l'annexe aux comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 disponible sur le site internet de GENFIT ;
- des emprunts bancaires.

### **Passifs courants**

Ce poste du bilan regroupe principalement la part à moins d'un an des avances conditionnées à GENFIT par BPI France, des emprunts bancaires et des dettes fournisseurs et sociales. La variation des passifs courants est essentiellement due à l'accroissement des charges de sous-traitance opérationnelles. Voir également les notes [6.13 - « Dettes fournisseurs et autres créditeurs »](#) de l'annexe aux comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 disponible sur le site internet de GENFIT.

Dettes fournisseurs et autres créditeurs - Courant (En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2016	31/12/2017
Dettes fournisseurs	13 341	19 053
Dettes sociales	2 562	4 217
Participation des salariés aux bénéfices de l'entreprise	17	17
Dettes de tva	24	19
Dettes fiscales	187	241
Autres dettes	14	34
<b>TOTAL</b>	<b>16 146</b>	<b>23 580</b>



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Flux de trésorerie**

Tableau des flux de trésorerie - Etat simplifié (En milliers d'euros)	Exercice clos le	
	31/12/2016	31/12/2017
Flux de trésorerie généré par l'activité	(27 226)	(49 856)
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(2 086)	(2 948)
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	121 480	174 348
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>92 167</b>	<b>121 544</b>

### **Flux de trésorerie liés aux activités**

Les flux de trésorerie liés aux activités ont représenté en 2017 un montant de -49 856 milliers d'euros contre -27 226 milliers d'euros en 2016.

Ces flux de trésorerie négatifs se justifient par la nature même de l'activité de GENFIT qui nécessite d'importants efforts de recherche et développement et génèrent des coûts évoluant avec le développement des programmes de recherche de la Société, sans contrepartie de chiffre d'affaires correspondante, à ce jour.

### **Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement**

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement ont atteint -2 948 milliers d'euros en 2017 contre -2 086 milliers d'euros en 2016. Cette différence s'explique essentiellement par l'acquisition d'immobilisations

### **Flux de trésorerie liés aux activités de financement**

Le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement dégagé au titre des exercices 2017 et 2016 s'est élevé respectivement à 174 348 milliers d'euros et 121 480 milliers d'euros. Cette différence importante s'explique principalement par l'émission d'OCEANE en octobre 2017 pour un montant nominal d'environ 180 millions d'euros, à comparer au total d'opérations d'augmentation de capital de 121 millions d'euros réalisées en 2016.

D'une manière générale, cette émission a permis à GENFIT de conforter sa situation financière et de poursuivre sa stratégie de développement, en lui donnant les moyens d'amplifier le niveau de ses investissements de recherche sur les différents programmes en cours, et sur le candidat-médicament elafibranor en particulier.

Les autres composants des flux de trésorerie sont :

- Souscriptions de nouveaux emprunts :

Au titre de 2017, la Société a souscrit des nouveaux emprunts à hauteur de 2 400 milliers d'euros. Un montant de 2 441 milliers d'euros a été encaissé relativement à ces nouveaux emprunts et à ceux non tirés et souscrits en 2016.

Au titre de 2016, la Société a souscrit des nouveaux emprunts à hauteur de 2 815 milliers d'euros. Un montant de 1 500 milliers d'euros a été encaissé relativement à ces nouveaux emprunts.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Remboursement d’emprunts et de financements publics :

En 2017, la Société a remboursé 131 milliers d’euros au titre des avances remboursables et conditionnées et 1 240 milliers d’euros au titre des emprunts bancaires et d’un contrat de prêt participatif.

En 2016, la Société a remboursé 133 milliers d’euros au titre des avances remboursables et conditionnées et 892 milliers d’euros au titre des emprunts bancaires et d’un contrat de prêt participatif.

### **Evènements post clôture**

Néant.

### **Document de référence incluant le Rapport Annuel Financier**

Le Groupe compte déposer auprès de l’Autorité des Marchés Financiers un document de référence ainsi qu’un rapport annuel financier pour 2017. Ces documents devraient être mis à disposition sur son site internet ([www.genfit.com](http://www.genfit.com)) en avril 2018.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### À propos de GENFIT

GENFIT est une société biopharmaceutique dédiée à la découverte et au développement de médicaments dans des domaines thérapeutiques où les besoins médicaux sont considérables en raison du manque de traitements efficaces et du fait de l'augmentation du nombre de malades au niveau mondial. GENFIT concentre ses efforts de R&D pour participer à la mise sur le marché de solutions thérapeutiques visant à combattre certaines maladies métaboliques, inflammatoires, autoimmunes ou fibrotiques touchant en particulier le foie (comme la stéatohépatite non alcoolique ou NASH) et plus généralement la sphère gastro-intestinale. GENFIT déploie des approches combinant nouveaux traitements et biomarqueurs. Elafibranor, composé propriétaire de GENFIT le plus avancé, est en cours de phase 3 d'essais cliniques. Installée à Lille, Paris et Cambridge, MA (USA), l'entreprise compte environ 130 collaborateurs. GENFIT est une société cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, Compartiment B (Euronext : GNFT - ISIN : FR0004163111). [www.genfit.fr](http://www.genfit.fr)

### Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux décrits, induits ou anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Ces aléas et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris dans le domaine des biomarqueurs, au progrès et aux résultats de l'essai clinique RESOLVE-IT et de l'essai évaluant elafibranor dans la CBP, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires comme la FDA et l'EMA concernant notamment elafibranor dans la NASH, la CBP et d'autres candidats-médicaments dans d'autres indications et candidats-biomarqueurs développés par la Société, au succès d'une stratégie d'in-licensing, à la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement, ainsi qu'à ceux développés au chapitre 7 du rapport d'activité et financier au 30 juin 2017 et à la section 4 «Principaux Risques et incertitudes» du Document de Référence enregistré par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 28 avril 2017 sous le numéro R.17-034 disponibles sur les sites Internet de GENFIT ([www.genfit.fr](http://www.genfit.fr)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Sous réserve de la réglementation applicable, la Société ne prend aucun engagement de mise à jour ou de révision des informations contenues dans ce communiqué. Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions GENFIT dans un quelconque pays. Ce communiqué de presse a été réalisé en langues Française et Anglaise ; en cas de différence entre les textes, la version française prévaudra.

### Contact

**GENFIT** | Jean-François Mouney – Président – Directeur Général | 03 20 16 40 00

**RELATIONS PRESSE** | Ulysse Communication - Bruno Arabian | 06 87 88 47 26